

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
2 novembre 2004  
Français  
Original: anglais

---

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire de 2005  
5-18 janvier 2005

**Rapports quadriennaux (1999-2002), présentés  
par l'intermédiaire du Secrétaire général en application  
de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social**

**Note du Secrétaire général**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Académie des sciences de criminologie .....	2
2. Earthjustice .....	4
3. International Jurists Organization .....	6
4. Liberty International .....	8
5. Several Sources Foundation .....	10



## **1. Académie des sciences de criminologie**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1983)**

L'Académie des sciences de criminologie rassemble et diffuse l'information sur les problèmes internationaux de justice pénale et de politique en matière de criminalité, et informe ses membres et le grand public des nouveaux problèmes d'une importance cruciale pour la politique sociale et la justice pénale. Ces quatre dernières années, l'Académie a cherché à agir davantage au niveau international en mettant l'accent sur les problèmes transculturels à sa réunion annuelle et dans ses publications. Organisation à caractère associatif dont les membres viennent d'horizons divers, l'Académie n'est pas en mesure d'appliquer des politiques de façon directe. C'est pourquoi elle s'emploie plutôt à infléchir sur les politiques et les procédures en matière de justice pénale par le biais de l'éducation et de l'information.

L'Académie œuvre à l'amélioration de l'enseignement et de la recherche sur la justice pénale dans les établissements d'enseignement supérieur; favorise la compréhension et la coopération entre les enseignants et les chercheurs travaillant dans le domaine de la justice pénale; établit des relations de coopération entre le milieu de la justice pénale et les milieux connexes; permet aux enseignants et aux chercheurs travaillant dans le domaine de la justice pénale d'échanger des informations par l'intermédiaire de ses deux revues savantes, de son bulletin et de sa réunion annuelle; fait office de centre de collecte et de diffusion de l'information; et défend une justice pénale gouvernée par de hautes valeurs éthiques et morales. L'Académie compte presque 3 000 membres originaires de plus de 25 pays. Elle dispose par ailleurs d'une Section internationale dynamique, qui se charge de mobiliser une participation internationale à ses réunions et d'informer ses membres sur les problèmes de criminalité internationale. L'Académie finance ses activités à l'aide des cotisations de ses membres, du produit de la vente de ses revues et des recettes de sa réunion annuelle (tenue tous les ans au mois de mars).

### **Contribution aux travaux du Conseil et de l'Organisation des Nations Unies**

L'Académie envoie depuis quatre ans ses représentants à diverses réunions et manifestations. L'un de ses représentants, en particulier, est intervenu dans les réunions de l'Alliance des organisations non gouvernementales à New York et a participé, à titre officiel, à la Conférence des organisations non gouvernementales à New York en septembre 2002. Un ancien président de l'Académie a quant à lui assisté à la réunion des Nations Unies tenue à Courmayeur en 2002.

### **Application des résolutions des organes de l'ONU**

En tant qu'association, l'Académie ne peut appliquer les résolutions des organes de l'ONU. Elle s'emploie toutefois à tenir ses membres informés des principales décisions politiques de l'ONU (régulièrement par son bulletin *ACJS Today*). Son conseil d'administration a examiné et adopté des résolutions soutenant l'action et les choix politiques de l'ONU.

### **Autres activités**

L'Académie des sciences de criminologie a contribué aux programmes internationaux et transculturels de recherche et d'enseignement sur la justice pénale. Sa réunion annuelle comporte en général des débats portant sur les problèmes internationaux de justice pénale. Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'Académie a organisé plus de 70 débats sur des problèmes internationaux bien précis, qui a généré plus de 200 études. Il convient d'y ajouter les exposés et interventions faits au cours des débats et réunions qui ne sont pas officiellement consacrés à des sujets internationaux. Au cours de la réunion annuelle, la Section internationale organise un déjeuner international pour permettre aux participants d'approfondir le débat sur les problèmes internationaux et de faire plus ample connaissance avec leurs collègues venus du monde entier. Elle a continué à diffuser sa publication *Teaching about Comparative/International Criminal Justice: A Resource Manual*. L'Académie publie dans son bulletin *ACJS Today* des annonces de conférences et réunions internationales portant sur les problèmes de justice pénale (comme le Congrès mondial de criminologie). L'Académie se préoccupe de plus en plus des problèmes internationaux et souhaite agir davantage en tant qu'organisation non gouvernementale à vocation internationale.

## **2. Earthjustice**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1991)**

Earthjustice (anciennement connu sous le nom de Sierra Club Legal Defense Fund), est une organisation de droit de l'environnement à but non lucratif, d'intérêt public qui vise à fournir des conseils concernant le droit de l'environnement, son contenu et son application au nom d'autres organisations sans but lucratif intéressées à protéger, à préserver et à renforcer l'environnement naturel et humain. Earthjustice assure la représentation juridique d'autres organisations devant les tribunaux des États-Unis et les tribunaux internationaux.

### **Contribution aux travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires ainsi que d'autres mécanismes du système des Nations Unies**

Durant la période considérée, les représentants d'Earthjustice ont participé à toutes les sessions de la Commission des droits de l'homme et y ont fait de nombreuses déclarations orales et écrites. Earthjustice a notamment aidé les fonctionnaires des Nations Unies et les représentants des organisations gouvernementales et non gouvernementales à défendre les droits de l'homme et de l'environnement.

Earthjustice a également participé à plusieurs sessions de la Sous-Commission et du Forum social de la Sous-Commission.

Earthjustice a assisté à plusieurs réunions tenues par la Commission économique pour l'Europe sur la Convention d'Aarhus. Elle a fait des interventions orales à la Conférence des Parties à la Convention en juillet 2000 et aux réunions d'experts chargés d'évaluer l'application de la Convention tenues en novembre 2000 et février 2001. Elle a participé à la première réunion des parties à la Convention, tenue à Lucca (Italie) en octobre 2002, et aux travaux du groupe de travail chargé de rédiger le protocole sur le registre des émissions et des transferts de polluants, qui s'est réuni en novembre 2002.

Earthjustice a participé aux réunions du Comité préparatoire, au Séminaire d'experts sur les procédures de recours ouvertes aux victimes d'actes de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie ou de l'intolérance qui y est associée et à la Conférence mondiale contre le racisme et y a fait des déclarations orales et écrites.

Earthjustice a pris part aux préparatifs du Sommet mondial sur le développement durable, ainsi qu'au Sommet lui-même, au cours duquel elle a fait distribuer des documents, organisé des réunions et rencontré les délégations.

### **Coopération avec les programmes et organes et institutions spécialisées des Nations Unies**

Au cours de la période considérée, Earthjustice a eu des entretiens avec le Rapporteur spécial sur les conséquences néfastes des mouvements et déversements illicites de produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme, le Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable et le Rapporteur spécial sur les peuples autochtones, et leur a présenté les résultats de ses études.

Earthjustice a envoyé, sur requête, un expert à une réunion d'experts et un séminaire organisés par le PNUE et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur les droits de l'homme et l'environnement, à Genève en janvier 2002. Earthjustice est intervenue aux réunions du Comité national pour le PNUE à Genève.

Au cours de la période considérée, Earthjustice a participé aux sessions du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et a eu des entretiens avec les membres et le Président du Comité.

### **Autres activités**

Les représentants d'Earthjustice ont rencontré de hauts fonctionnaires et d'autres organisations non gouvernementales auprès desquels ils ont fait valoir les recommandations formulées par le Rapporteur spécial sur les conséquences néfastes des mouvements et déversements illicites de produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme dans son rapport final sur les droits de l'homme et l'environnement. Earthjustice a fait distribuer des exemplaires du rapport final partout dans le monde et a fait paraître de nombreuses publications sur les droits de l'homme et l'environnement.

Les représentants d'Earthjustice ont travaillé en étroite collaboration avec le secrétariat de la Convention de Bâle, divers programmes du PNUE à Genève et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève, auxquels ils ont fourni de la documentation.

Earthjustice a participé à la cinquième Conférence des États parties à la Convention de Bâle en décembre 1999 et à la sixième Conférence en décembre 2002, au cours desquelles il a présenté des documents et organisé des rencontres pour les délégations.

### **3. International Jurists Organization**

#### **(Statut consultatif spécial accordé en 1999)**

International Jurists Organization est une organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif, dont les domaines d'action sont la direction des affaires mondiales et la sécurité humaine. Elle œuvre pour l'instauration à long terme de relations internationales fondées sur la loi et la justice et l'avènement d'un ordre international reposant sur la primauté d'une justice internationale établie sur des principes. Elle appuie la Charte des Nations Unies et aide l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées.

Depuis plus de 15 ans, International Jurists Organization organise dans différents pays des conférences biennales, des séminaires, des exposés et des ateliers, qui rassemblent des avocats, des professeurs de droit, des chercheurs en matière judiciaire, des militants pour des causes sociales et des étudiants. Depuis sa création, en 1987, avec un budget limité et un conseil d'administration bénévole, l'organisation accueille constamment des manifestations et contribue par ses écrits à l'action de l'ONU. Elle a élargi sa présence en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Elle a participé à diverses manifestations et réunions tenues sous l'égide de l'ONU. Son président a été accrédité comme représentant auprès de l'ONU.

#### **Activités menées de 1999 à 2002**

##### **1999**

Lors de sa conférence biennale, International Jurists Organization s'est jointe à l'Association mondiale des juristes du Centre de la paix mondiale par le droit pour organiser un séminaire international sur les questions judiciaires et les droits de l'homme, l'indépendance de la magistrature, la formation professionnelle à donner aux juges pour qu'ils fassent respecter les droits des peuples, la prévention juridique de la corruption et la répression judiciaire de la corruption, et la mondialisation et les questions judiciaires. Des présidents de la Cour suprême, des juges et des avocats de plus de 20 pays, dont le Bénin, la Chine, Fidji, la France, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Koweït, Maurice, le Nigéria, la Norvège, la République tchèque, les Seychelles et la Zambie, y ont participé (14-17 février, New Delhi).

Pour encourager les échanges entre les organisations non gouvernementales des pays développés et des pays en développement, International Jurists Organization a invité un étudiant stagiaire de la Finlande à travailler sur des thèmes relatifs aux crimes contre l'humanité et à la Cour pénale internationale. Le stagiaire a fait un séjour de huit semaines (de juin à août) en Inde pour rencontrer des représentants d'organisations non gouvernementales.

##### **2000**

International Jurists Organization a organisé un exposé-débat sur le thème « Faits nouveaux concernant le droit international et l'ONU », donné par le Secrétaire général du Comité consultatif juridique afro-asiatique. Celui-ci a parlé des limitations de la souveraineté des États, de l'émergence des droits des peuples et des individus au niveau international, et du processus de gestion des affaires

publiques internationales. Des représentants d'International Jurists Organization ont participé au Forum des organisations non gouvernementales organisé avant l'ouverture du Sommet du Millénaire (septembre). Des représentants d'International Jurists Organization ont également participé à une réunion des organisations non gouvernementales tenue à Genève. Dans le cadre de son programme biennal, l'organisation a tenu une réunion sur le thème « Mondialisation et droit international », lors de laquelle l'Ambassadeur d'Italie, un diplomate chinois et un diplomate tunisien ont parlé des différents aspects de la mondialisation qui ont une incidence sur le fonctionnement de l'ONU (5 mai, New Delhi).

## **2001**

À la veille de l'ouverture de l'Assemblée générale, la délégation d'International Jurists Organization a participé à la Conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales. Dans le cadre de son programme en cours sur l'ONU et la gestion des affaires publiques mondiales, elle a organisé le 7 décembre, à New Delhi, un exposé-débat auquel ont participé des représentants du Japon, de Cuba, de la Chine et de l'Égypte.

## **2002**

Pour célébrer le quinzième anniversaire de sa fondation, International Jurists Organization a organisé, le 13 décembre, une réunion lors de laquelle un exposé a été donné sur le thème « Mondialisation, gestion des affaires publiques et état de droit ».

International Jurists Organization a décidé d'ouvrir un site Web et d'y afficher son programme et ses rapports, le texte des exposés spéciaux donnés par des conférenciers et les articles et commentaires importants relatifs aux organisations internationales, au système des Nations Unies, à la Cour pénale internationale et à la Cour internationale de Justice. Les pages du site seront mises à jour périodiquement.

De plus, les membres locaux d'International Jurists Organization dans plus de 35 pays apportent un appui aux programmes des Nations Unies et contribuent à des articles de presse et à des publications d'institutions universitaires, notamment des articles qui portent de manière spécifique sur l'action de l'ONU.

## **4. Liberty International**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1987)**

Liberty International est une organisation dont le siège se trouve au Bangladesh, qui œuvre pour la promotion et la défense des droits de l'homme, la protection des libertés fondamentales et la paix mondiale. C'est une organisation non gouvernementale, indépendante, non politique, non raciale et à but non lucratif. Elle observe les violations des droits de l'homme dans le monde entier et demande réparation dans les limites de son mandat. Ses activités sont principalement orientées vers la défense et l'application concrète de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elles incluent la publication d'un bulletin et la réalisation d'études ou d'enquêtes sur des situations ou des thèmes particuliers liés aux droits de l'homme, suivie de la publication de rapports et de communiqués de presse.

#### **1999**

L'organisation a protesté contre des atteintes aux droits de l'homme en Iraq et demandé que toutes les personnes emprisonnées pour leur opposition non violente soient immédiatement relâchées; elle a publié un article sur le droit des peuples à la paix et l'a diffusé dans le cadre des actions en faveur du désarmement; elle a diffusé des exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme en République arabe syrienne; elle a publié un article sur les violations des droits de l'homme en Iraq; elle a écrit aux autorités suédoises pour exprimer son appui à la demande d'asile d'Ibrahim, qui avait quitté son pays d'origine par crainte, parfaitement fondée, de persécutions en raison de ses opinions politiques; elle a publié un communiqué de presse contre l'utilisation d'armes chimiques; elle s'est prononcée en faveur de l'interdiction totale de la vente de techniques relatives aux armes chimiques, du démantèlement des usines d'armes chimiques et des instituts de recherche sur la guerre chimique et de la destruction des stocks d'armes chimiques, sous la supervision de l'ONU.

#### **2000**

L'organisation a publié un article sur les atteintes croissantes aux droits de l'homme, diffusé des exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme au Japon et publié une analyse sur la Journée des droits de l'homme.

#### **2001**

L'organisation a adressé un appel aux autorités suédoises en soutien à la demande d'asile de Paul Naha; elle s'est déclarée très préoccupée par le fait que Aung San sun Kyi, dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie, est toujours détenue; elle a fait part de son inquiétude devant le durcissement des tensions entre l'Inde et le Pakistan, appelé l'attention des Premiers Ministres des deux pays sur la Déclaration du droit des peuples à la paix et les a exhortés à engager un dialogue en vue de détendre les relations entre les deux pays; elle a publié un communiqué de presse exprimant son inquiétude devant l'escalade des violences armées entre le Gouvernement sri-lankais et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul, qui font de nombreux morts chez des civils innocents, appelant les deux parties à mettre fin immédiatement aux combats et à engager un dialogue en vue d'instaurer une paix durable; elle a diffusé des exemplaires de la Déclaration du droit des peuples à la

paix au Sri Lanka et en République arabe syrienne; elle a publié des articles sur le concept de « médiateur » et sur la réforme judiciaire, et condamné le meurtre de Palestiniens par les forces de sécurité israéliennes.

25 novembre : L'organisation a publié une étude sur la justice.

## **2002**

L'organisation a fait part de son inquiétude devant la dangereuse escalade de la guerre dans la région du golfe Persique et demandé instamment aux parties d'engager des pourparlers dans le cadre d'une conférence internationale; elle a fait paraître un article sur la question de Palestine, un rapport sur les décès qui surviennent dans les locaux de la police et dans les prisons au Bangladesh et la publication *Peace Has Eternity*, qui ont été diffusés dans le monde entier.

## **5. Several Sources Foundation**

### **(Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social accordé en 1999)**

La Several Sources Foundation est une organisation non sectaire, à but non lucratif, fondée en 1981 et dont le siège est établi dans l'État du New Jersey, qui vient en aide aux femmes et aux enfants déshérités dans le monde entier. Elle compte plus de 5 000 membres dans l'ensemble des États-Unis, qui aident à financer ses activités partout dans le monde. Elle est un membre actif au sein d'autres organisations éducatives et d'information qui contribuent à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants démunis. Entre 1999 et 2002, elle a fourni une aide financière et matérielle à des personnes et des groupes aux États-Unis et dans plusieurs autres pays. Les services sociaux et humanitaires de la fondation contribuent à éduquer, à redonner espoir et à fournir les ressources nécessaires aux indigents dans les régions qu'elle dessert.

#### **Projets internationaux**

La fondation a offert une bourse complète d'enseignement (y compris des livres) à l'Université Fairleigh Dickinson, d'un montant total de 53 782 dollars, destinée à un étudiant stagiaire originaire du Bélarus, pour la période allant d'août 1999 à novembre 2002.

En août 2000, des membres de la fondation ont assisté à la Journée mondiale de la jeunesse, à Rome, en vue de mobiliser les jeunes du monde entier et de leur enseigner la valeur de l'abstinence. Ils ont distribué 20 000 CD-ROM pour aider à apprendre aux jeunes à faire des choix de vie sains, l'accent étant mis sur l'abstinence, les maladies sexuellement transmissibles, les grossesses précoces, la drogue, l'alcool, l'influence de l'entourage et la capacité de jugement.

En 2002, à la suite de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, la fondation a fait parvenir des dons aux orphelins du sida kényans par le biais de l'organisation Mothers of Rural AIDS Orphans, qui aide à trouver des familles de placement pour ces enfants et veille à leur éducation en mettant à leur disposition une petite bibliothèque et des fournitures scolaires. L'organisation a également envoyé une aide financière pour le lancement d'un programme de formation et d'éducation sur le sida. Elle a fourni des dons pour l'achat d'une voiture d'occasion et de 15 bicyclettes qui servent à distribuer des vivres aux orphelins du sida dans les campagnes. Elle a en outre parrainé huit élèves de l'enseignement secondaire au Kenya et contribué à financer une conférence d'information sur le sida à Nairobi, en 2002.

En 2002, la fondation a fait une donation, par le biais de l'organisation ghanéenne Children in Need, afin d'alléger les souffrances qu'endurent les enfants qui concassent des pierres dans les carrières au Ghana. Une partie de cette somme a servi à acheter des livres, du dentifrice et des brosses à dents. Des lunettes destinées à protéger les yeux des enfants ont été envoyées, ainsi que des gants spécialement conçus pour eux afin d'empêcher qu'ils ne se blessent les mains lorsqu'ils cassent des pierres. Des chaussures et des sacs à dos ont également été offerts par des membres de la fondation à l'intention de ces enfants. Une donation a également été faite pour aider à mettre en place un centre de santé pour les femmes et les enfants

dans une des carrières situées en dehors d'Accra. La fondation a financé la participation de deux personnes originaires du Ghana à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, qui s'est tenue à New York en mai 2002, à l'occasion de laquelle les participants ont discuté de l'action menée par la fondation.

En janvier 2002, la fondation a approuvé une subvention qui doit servir à examiner les possibilités qui s'offrent de mécaniser les tâches dans une carrière au Ghana et de mettre fin à l'embauche d'enfants.

De 1999 à 2003, la fondation a continué de fournir des fonds à l'organisation Ireland Youth Defense pour le fonctionnement d'une ligne de permanence téléphonique à l'intention des femmes enceintes.

### **Projets menés aux États-Unis**

La fondation exécute un certain nombre de projets aux États-Unis, notamment : un programme d'hébergement pour les sans-abri dans l'État du New Jersey; une ligne d'assistance téléphonique destinée aux femmes enceintes sans domicile; un programme de parrainage à l'intention de 80 familles vivant dans des quartiers pauvres; un programme de mentors sportifs pour les enfants des quartiers pauvres; un site Web international; et un programme interactif destiné à informer les jeunes des conséquences des décisions qu'ils prennent concernant leur vie.

---